



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lignes

Question écrite n° 2093

Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur l'augmentation régulière du trafic voyageurs entre Paris et Evreux via Mantes (plus de 10 p 100 par an). Une soixantaine de trains de voyageurs circulent chaque jour dans les deux sens entre Paris et Evreux dans des conditions difficiles dues à l'absence de modernisation et d'électrification de la ligne. Cette modernisation passe par une série de travaux préparatoires (renovation de tunnels, mise en place d'un bloc automatique lumineux). Il lui demande, d'une part, si ces travaux préparatoires ont été ou vont être réalisés et, d'autre part, si l'électrification de cette ligne fait partie de la programmation des investissements à réaliser par la SNCF.

Texte de la réponse

Reponse. - Afin d'améliorer les conditions de circulation des trains entre Paris et Evreux, la SNCF a entrepris la réalisation de travaux d'amélioration qui constituent un préalable à l'électrification. Ainsi, la mise en place d'un bloc automatique lumineux et d'installations permanentes de contresens sur le tronçon Breval - Evreux est en cours et sera achevée au printemps 1989. La rénovation des tunnels de la Justice et de Netreville sera en outre engagée dans le courant de l'année 1989. Quant à l'électrification de la ligne Mantes - Evreux, elle constitue le premier volet de l'électrification de l'axe Mantes - Caen - Cherbourg, dont le principe a été arrêté par le comité interministeriel d'aménagement du territoire que le Premier ministre a présidé le 17 novembre 1988. Cette opération, dont le coût est estimé à 1,5 milliard de francs, sera réalisée par la SNCF avec l'aide de l'Etat ainsi que le concours financier de la région Basse-Normandie et des autres collectivités territoriales intéressées. Elle sera achevée en 1995 et permettrait de relier Paris à Caen en 1 h 48 et Paris-Cherbourg en 3 h 01.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2093

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2457